

SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Formation Initiale

2 jours (14 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



Objectifs pédagogiques

- Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- Etre acteur de la prévention dans l'entreprise



Pré-requis

Pas de pré-requis spécifiques.



Modalités pédagogiques

Modalités de formation:

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Un support de cours remis à chaque participant,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Formation basée sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique
- Méthodes pédagogiques : méthode expositive 50%, méthode active 50%.

Public visé

Personnel d'entreprise

Modalités d'évaluation et de suivi

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.



Programme de formation

1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession
- Connaître son rôle de sauveteur secouriste du travail
- Connaître le cadre juridique de son intervention

2. Protéger

- Connaître l'alerte aux populations

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIER

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Formation Initiale



- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

3. De protéger à prévenir

- Repérer les dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

4. Examiner

- Examiner la (les) victime(s) avant et pendant la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

5. Faire alerter ou alerter

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personnes(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

6. Secourir

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime

7. Si besoin

- Situations inhérentes aux risques spécifiques

Remarque : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 12 à 14 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif.

Référence réglementaire :

Accident : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail

Secours : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R414